

Deloitte.

Taj
SOCIÉTÉ D'AVOCATS



Epargne salariale & Epargne retraite

De la conception à la sécurisation
de vos dispositifs

Introduction

La pandémie actuelle et l'extension afférente de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat n'auront pas manqué de remettre au goût du jour les dispositifs d'épargne salariale.

Ces dispositifs, qui associent les salariés aux résultats de la société avec un régime social et fiscal de faveur, s'avèrent être en effet d'excellents outils de fidélisation et de motivation des salariés. Il convient d'apporter une attention particulière à leur mise en place et à leur modification afin d'être conforme aux règles en vigueur et adaptées à la situation de l'entreprise. Le chantier épargne-retraite reste d'actualité pour les employeurs qui doivent désormais sécuriser l'affectation des sommes versées au titre des différents dispositifs mais aussi faciliter la constitution d'une épargne retraite pour leurs salariés.

Pour simplifier et harmoniser les dispositifs d'épargne retraite, la loi PACTE avait créé, en mai 2019, le Plan d'Épargne Retraite (PER) qui se décline sous trois formes : deux PER entreprise et un PER individuel.

Commercialisable depuis le 1^{er} octobre, il a vocation à remplacer les dispositifs antérieurs. Ces derniers ne pouvant plus être mis en place à partir du 1^{er} octobre 2020, c'est vers les nouveaux PER que les employeurs doivent désormais se tourner.

Comment et quand mettre en place et adapter les dispositifs d'épargne salariale et épargne retraite ? Quels liens entre les dispositifs d'épargne salariale et d'épargne retraite ? Quels sont les mécanismes précis à sécuriser ?

Face à ces problématiques, nous vous proposons un accompagnement stratégique en adéquation avec vos besoins et mobilisant nos meilleures ressources.



Eric Guillemet
Avocat Associé



Oriane Achéritéguy
Avocat Associée



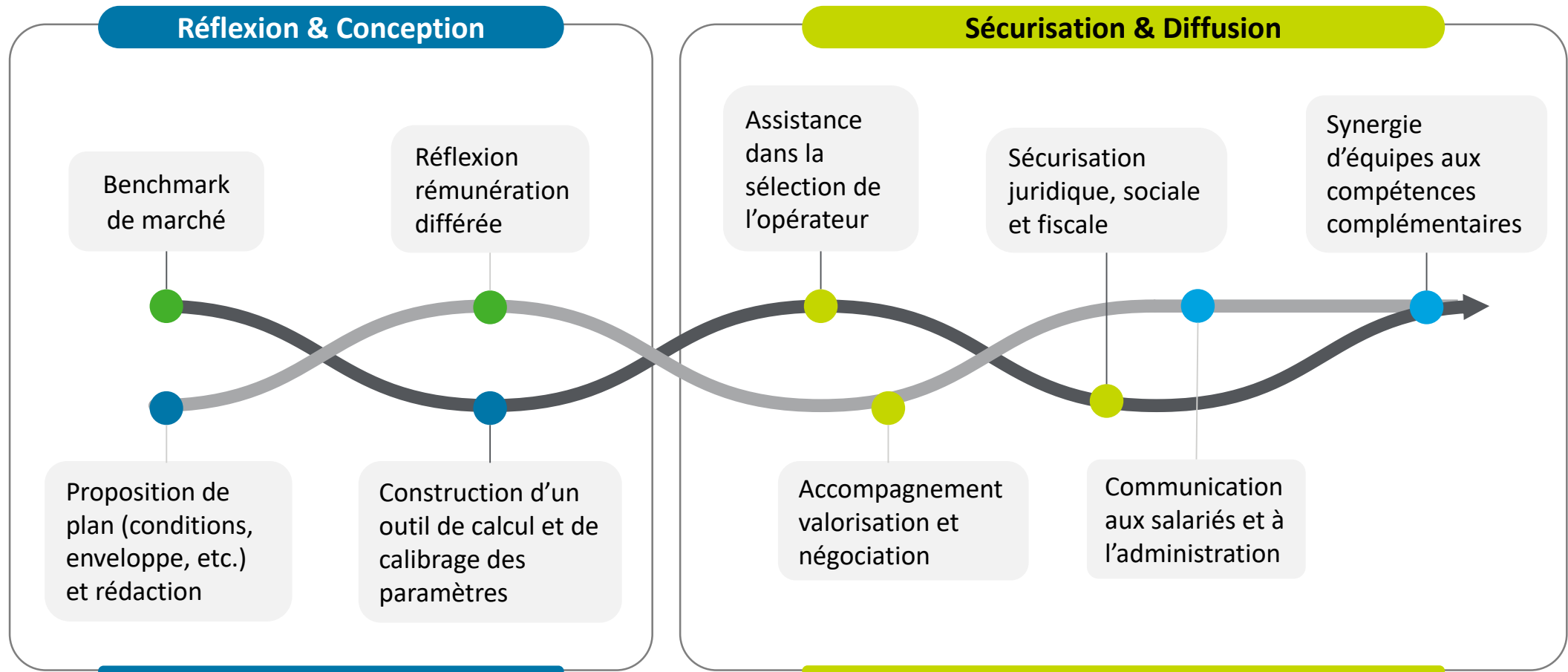
Patrice Plouvier
Associé Conseil,
Capital Humain

Notre proposition de valeurs

L'expérience Deloitte

Une expertise complète :

benchmark de marché, valorisation actuarielle et sécurisation juridique en droit social et droit fiscal



Des expertises différenciantes (1/2)

Une solution à la hauteur de vos enjeux

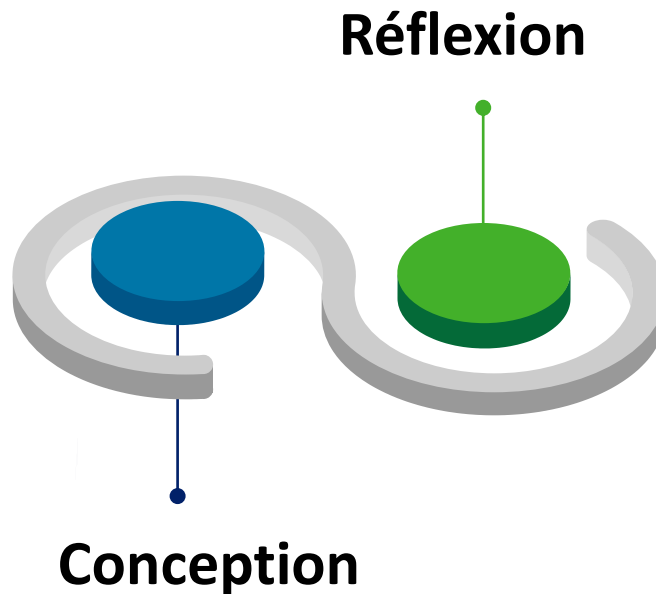
Les équipes Deloitte et Taj se complètent afin de vous apporter une **solution intégrée** grâce à des équipes projets aux compétences multiples. En amont, dans la phase de consultation et de cadrage de la mission, nous vous accompagnons dans les étapes suivantes:

Définition commune et concertée des besoins en matière d'épargne

- Etat de l'environnement juridique, fiscal et social pour l'employeur
- Anticipation des impacts et des enjeux pour les collaborateurs

Construction d'un outil de calcul

- Des positionnements par secteur
- Des études sur les pratiques du futur



Benchmark des pratiques de marché (intéressement, retraite, etc.)

- Estimation des critères et calibrage des paramètres
- Estimations chiffrées des enjeux fiscaux et recommandations de solutions adaptées
- Livraison d'un outil opérationnel

Rédaction de l'acte de droit du travail

- Wording adapté aux spécificités de chaque entreprise
- Revue de conformité juridique, sociale et fiscale, et de l'articulation avec la politique de rémunération, par des avocats spécialisés

Des expertises différenciantes (2/2)

Une solution à la hauteur de vos enjeux

Dans la phase d'implémentation, les équipes Deloitte et Taj mettent leurs expertises à votre service afin de structurer et organiser vos projets les plus complexes selon **un processus simple, et personnalisé.**



Accompagnement à la négociation

- Auprès des comités des rémunérations
- Auprès des représentants du personnel



Sélection de l'opérateur

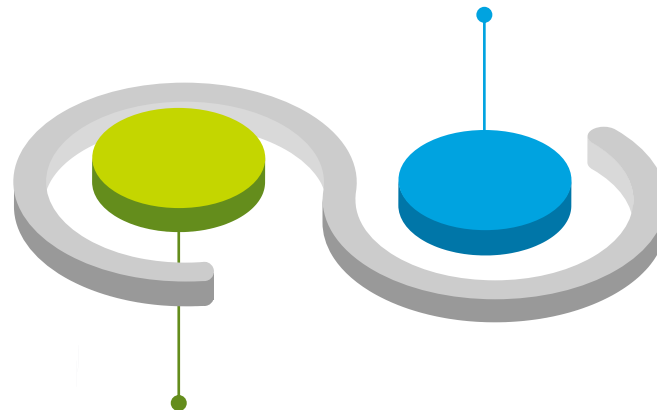
- Rédaction du cahier des charges
- Organisation de l'appel d'offres
- Dépouillement des réponses et assistance à la contractualisation



Suivi administratif

- Accompagnement dans les démarches
- Sécurisation du dispositif auprès des administrations compétentes

Diffusion



Sécurisation



Pédagogie et communication

- Formation des représentants du personnel
- Elaboration des supports de communication à diffuser aux salariés



Communication avec la holding (contexte règlementaire français etc.)

- Traduction des textes
- Positionnement dans le contexte règlementaire et social français



Approche internationale

- Articulation avec la politique de rémunération mondiale du Groupe / de l'entreprise
- Recommandations relatives aux instruments d'épargne salariale et d'épargne retraite, français ou étrangers, préexistants ou implémentés dans le cadre de mobilités internationales

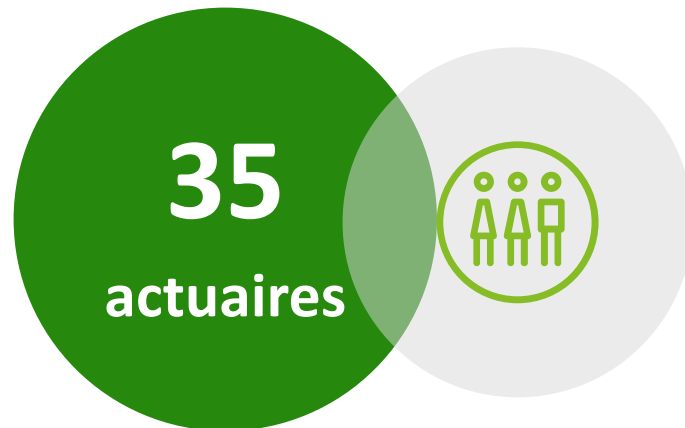
Une équipe dédiée en France

Un réseau d'actuares et d'avocats spécialisés

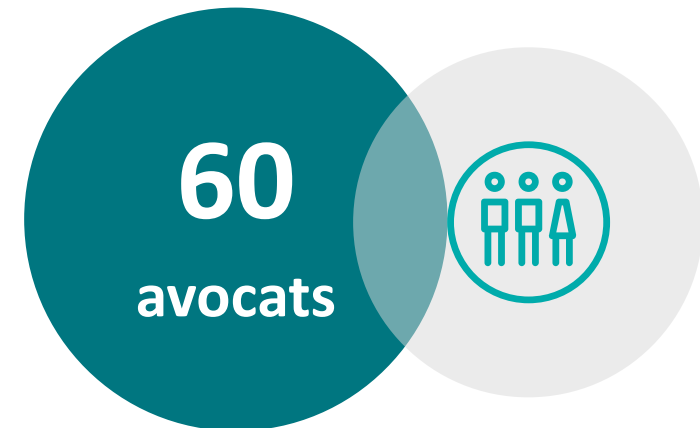
Chiffres clés

Experts des avantages sociaux, de 7 nationalités différentes

(Projets internationaux, capacité de travailler en plusieurs langues)



Spécialisés en droit social et fiscalité des rémunérations

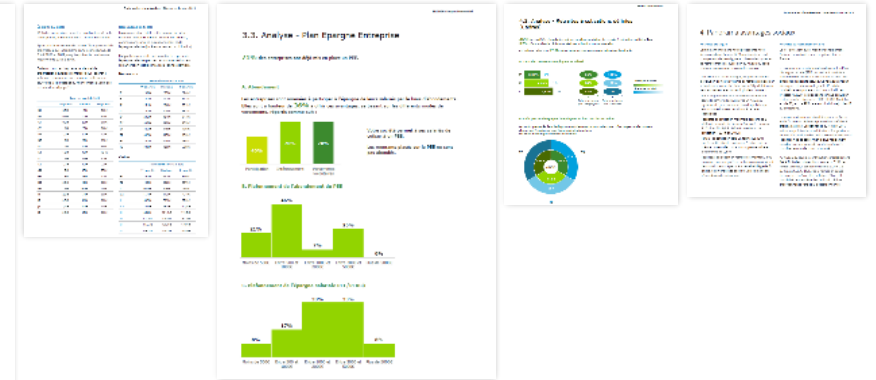


Une équipe expérimentée

Des actuaires et des avocats formés et reconnus

Chaque trimestre, nos actuaires produisent une revue des principales évolutions législatives et décisions de justice

Legislative Update (2/5)		
France		
Date	2019 / 2020	Comments
Event	French decree on defined benefit scheme as at July, 31st 2019	The decree will be follow with two circular that should be released in January/March 2020
Scope	<ul style="list-style-type: none">A DB pension plans have to be closed to new entrants from July, 31st 2019 and rights have to be crystallized as at December, 31st 2019Additional costs for employer compared to the past	<ul style="list-style-type: none">Alternative new schemes could be set up as DB scheme without any IAS 19 liabilities (such as CDC in NL)
Impact	<ul style="list-style-type: none">De-risking options regarding future serviceChanges in the payroll accounting system must be carried out	
Date	2019 - 2021	Comments
Event	"100% Santé"	Within the new law, companies have to get new insurance contracts for 2020.
Scope	<ul style="list-style-type: none">Healthcare plan	Several companies use the change implemented by the Social Security Financing Act for 2020, to review their death and benefits coverage and to challenge their current insurance company.
Impact	<ul style="list-style-type: none">The Social Security Financing Act for 2020 upgrade insurance coverage that companies have to provide employees with, on dental, optics and audiology. These upgrades will be implemented from 2020 to 2022. New insurance contract have to be issued for 2020.	
Date	2020 and next years	Comments
Event	Reform of the statutory French supplementary pension	The reform are currently discussed between the French Government and the National Union
Scope	<ul style="list-style-type: none">Pension plan	
Impact	<ul style="list-style-type: none">A statutory pension system (concerns for all French citizens) shall be implemented, to replace the current 42 different schemes	



Régulièrement, nos avocats publient ou prennent la parole sur les sujets d'actualité

Notre équipe dédiée d'actuaires et d'avocats intervient, de manière concertée, sur les dernières nouveautés en matière d'épargne salariale et d'épargne retraite



10 avril 2020:

Webinar épargne salariale et covid-19



21 janvier 2021:

Webinar Rémunération des Dirigeants : Que retenir du nouvel Article 39 (article L-137-11-2) ?



Une approche concrète

Exemples d'accompagnements récents

Brexit et relocalisation en France

Contexte

Brexit, accompagnement d'une banque qui relocalise une partie de ses effectifs en France

Demande client

- Définition d'un socle social commun
- Mise en place d'un système de rémunération différée (épargne salariale)

Approche

- Rédaction des accords
- Simulations financières pré-clôture et post clôture comptable

Livrables

- Création du socle social
- Définition des régimes et rédactions des textes
- Création d'un outil de calcul de l'intéressement

Une approche concrète

Exemples d'accompagnements récents

Holding de sociétés industrielles

Contexte

Création d'une holding pour accueillir les dirigeants de 3 groupes ayant fusionné et création d'un socle social commun

Demande client

- Définition d'un socle social commun
- Mise en place des avantages sociaux (Prévoyance /Santé)
- Définition de la politique de rémunération dont la rémunération différée (épargne salariale et épargne retraite notamment)

Approche

- Analyse de l'existant
- Benchmark de la pratique marché du secteur
- Positionnement et simulations

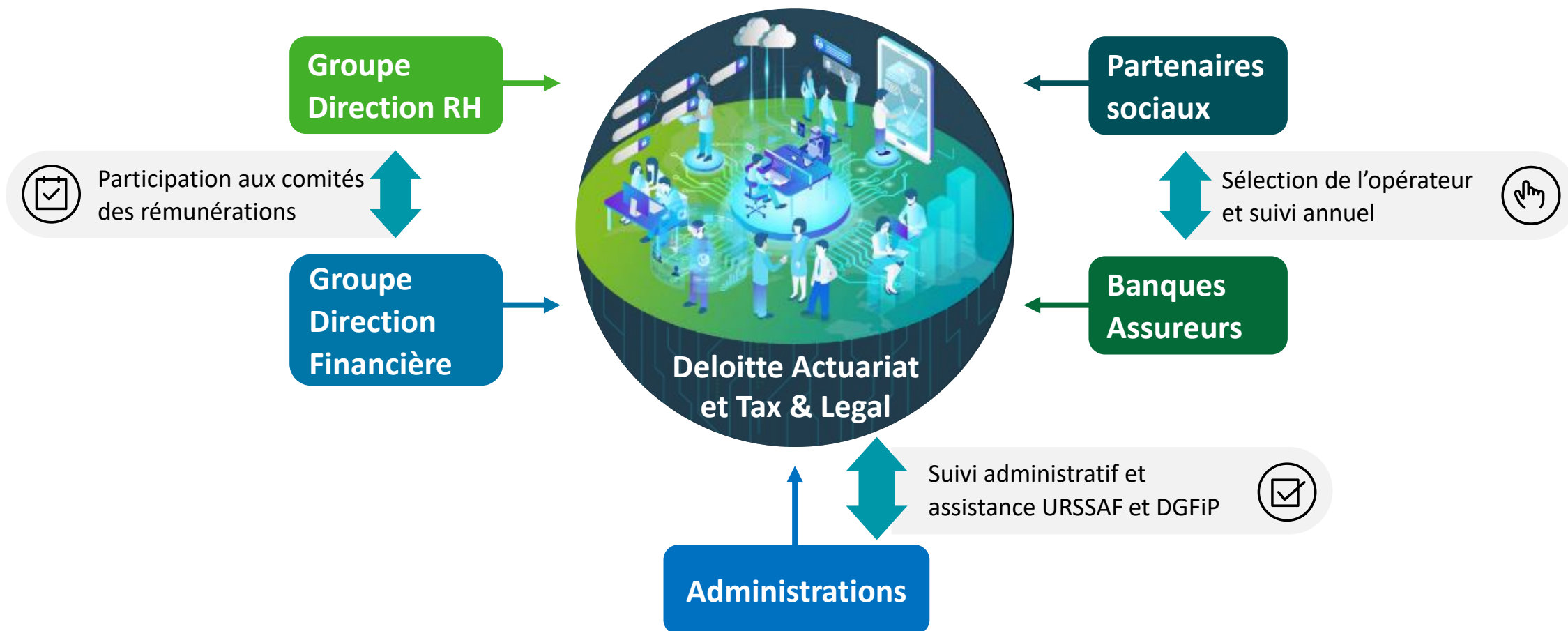
Livrables

- Définition et création du socle social
- Accompagnement juridique, social, fiscal
- Package de rémunération totale

Une relation de confiance

Un fonctionnement en adéquation avec votre organisation

Assistance à la négociation et rédaction
d'un support juridique sécurisé



Vos interlocuteurs privilégiés



Eric Guillemet

Avocat Associé – Droit social
+ 33 (0)1 55 61 69 97
eguilletmet@taj.fr

Eric est avocat associé en droit social au sein de Taj. Il accompagne depuis près de 20 ans les entreprises dans leurs transformations et leur gestion quotidienne dans l'optique de leur permettre d'atteindre leurs objectifs stratégiques.

Il intervient à ce titre au profit d'une clientèle française et internationale composée de grands groupes, d'ETI et de fonds d'investissement en matière de restructurations et de réorganisations, de relations collectives du travail, de relations individuelles du travail, de mobilité internationale et d'audits en droit social.



Oriane Achéritéguy

Avocat Associée - Fiscalité individuelle / Actionnariat salarié
+ 33 (0)1 55 61 74 65
oacheriteguy@taj.fr

Oriane conseille les entreprises et les particuliers dans un contexte international sur les enjeux juridiques et fiscaux d'équité, de rémunération des dirigeants et de gouvernance. Elle accompagne notamment ses clients sur la conception et mise en œuvre de plans d'investissements et d'intéressement, notamment dans le cadre d'opérations de fusion-acquisition sur les management packages. Elle intervient auprès des dirigeants, entrepreneurs et grandes fortunes dans les opérations de restructuration et la transmission de leur entreprise.



Patrice Plouvier

Associé – Capital Humain
+33 (0)1 55 61 46 53
pplouvier@deloitte.fr

Patrice est associé au sein de l'activité Actuarial Rewards & Analytics (65 salariés) dans l'activité Human Capital (220 salariés) chez Deloitte en France. Il est spécialisé dans le conseil aux entreprises sur un large éventail de thématiques de rémunération et avantages, en particulier sur des projets d'évaluation d'engagements sociaux, de mise en place et de pilotage de dispositifs de retraite et d'épargne. Patrice a plus de 18 ans d'expérience dans le domaine de la protection sociale.



A propos de Taj

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 552 professionnels parmi lesquels 66 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier et Toulouse. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté. Taj est une entité du réseau Deloitte et s'appuie sur l'expertise de 44 000 juristes et fiscalistes de Deloitte situés dans 150 pays.

Pour en savoir plus, www.taj.fr ou www.taj-strategie.fr

A propos de Deloitte

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (« DTTL »), à son réseau mondial de cabinets membres et à leurs entités liées (collectivement dénommés « l'organisation Deloitte »). DTTL (également désigné « Deloitte Global ») et chacun de ses cabinets membres et entités liées sont constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes, qui ne peuvent pas s'engager ou se lier les uns aux autres à l'égard des tiers. DTTL et chacun de ses cabinets membres et entités liées sont uniquement responsables de leurs propres actes et manquements, et aucunement de ceux des autres. DTTL ne fournit aucun service aux clients. Pour en savoir plus, consulter www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

Deloitte est l'un des principaux cabinets mondiaux de services en audit et assurance, consulting, *financial advisory*, *risk advisory* et *tax*, et services connexes. Nous collaborons avec quatre entreprises sur cinq du Fortune Global 500® grâce à notre réseau mondial de cabinets membres et d'entités liées (collectivement dénommés « l'organisation Deloitte ») dans plus de 150 pays et territoires. Pour en savoir plus sur la manière dont nos 330 000 professionnels *make an impact that matters* (agissent pour ce qui compte), consultez www.deloitte.com.

Deloitte France regroupe un ensemble de compétences diversifiées pour répondre aux enjeux de ses clients, de toutes tailles et de tous secteurs. Fort des expertises de ses 7 000 associés et collaborateurs et d'une offre multidisciplinaire, Deloitte France est un acteur de référence. Soucieux d'avoir un impact positif sur notre société, Deloitte a mis en place un plan d'actions ambitieux en matière de développement durable et d'engagement citoyen.